



## Archives cantonales vaudoises

Rue de la Mouline 32  
1022 Chavannes-près-Renens

### GUIDE PRATIQUE A L'USAGE DES ARCHIVES COMMUNALES Conserver

#### Fiche pratique "Assurer les archives communales - la proposition de l'Etablissement cantonal d'assurance (ECA)"

---

La prestation la plus avantageuse et la plus adéquate consiste à assurer les archives au **premier risque**.

##### Les avantages pour la commune

- La commune choisit la somme d'assurance en premier risque, soit environ **25% de la valeur** financière des archives (elle assure donc une première tranche de risque auprès de l'ECA et endosse la tranche suivante au cas où le dommage dépasserait la somme assurée; en contrepartie elle économise sur la prime).
- L'ECA n'invoque pas la sous-assurance (pas de réduction d'indemnité pour avoir assuré moins que la valeur totale exposée au risque).
- Estimer la valeur financière des archives est indispensable.

##### Comment évaluer concrètement la valeur financière des archives

- Connaître le **contenu des archives**, c'est savoir ce que l'on possède: une liste, un répertoire ou un inventaire des documents existe au greffe municipal ou aux Archives cantonales vaudoises. Il fait foi à la conclusion du contrat.
- Séparer les **archives historiques** des archives **administratives**, c'est identifier les documents emblématiques et uniques de l'histoire communale (parchemins, procès-verbaux de la Municipalité et du Conseil), des documents d'usage courant et aisément remplaçables.
- Mesurer le **volume des documents**, c'est évaluer leur nombre de mètres linéaires, comme dans une bibliothèque.
- Appliquer un **coefficient de valeur différencié**, c'est multiplier le nombre en mètres linéaires d'archives historiques par un *coefficient de valeur plus élevé* que celui appliqué aux archives administratives.

Quant à l'estimation de la **valeur à neuf du mobilier**, elle fait partie de l'inventaire de base de la «police d'assurance mobilière».

##### Evaluer la valeur financière des archives communales : mode d'emploi

- Calculer le métrage linéaire total des archives communales, dans tous les dépôts, comme une bibliothèque.
- Distinguer le métrage respectif des archives historiques par rapport à celui des archives administratives.
- Evaluer empiriquement la valeur financière d'un mètre linéaire d'archives:  
Fr. 1 000.- par mètre linéaire est raisonnable.

- Appliquer un coefficient de valeur différencié au métrage linéaire d'archives historiques et administratives: les premières peuvent avoir une valeur 5, 10 ou 20 fois plus élevée que les secondes.

### Un exemple concret dans une commune de moyenne importance

L'évaluation de la valeur financière des archives pourrait, par exemple, s'effectuer comme suit :

Nombre total de mètres linéaires (ml) d'archives	100 ml
Mètres linéaires d'archives historiques	20 ml
Mètres linéaires (ml) d'archives administratives	80 ml
Coefficient de valeur différencié: archives administratives	1
Coefficient de valeur différencié: archives historiques	10 ou 20 (dépend des mesures préventives réalisées)

Si le mètre linéaire d'archives est estimé empiriquement à Fr. 1 000.-, la valeur des archives dans l'exemple ci-dessus se monte à:

archives historiques	20 ml. x Fr. 1 000.- (Valeur empiriquement estimée d'un mètre linéaire) x 10 ou 20 (Coefficient de valeur différencié) = Fr. 200 000.- ou Fr. 400 000
archives administratives	80 ml. x Fr. 1 000.- (Valeur empiriquement estimée d'un mètre linéaire) x 1 (Coefficient de valeur différencié) = Fr. 80 000.-
Valeur totale des archives:	Fr. 200 000.- / Fr. 400 000.- + Fr. 80 000.- = Fr. 280 000.- / Fr. 480 000.-

Plus les mesures préventives réalisées sont nombreuses (local en béton, détection, microfilms des sources, etc.), plus le coefficient de valeur différencié est faible (10 au lieu de 20 ou même moins) et plus le premier risque à couvrir est bas.

### Constituez votre documentation sur les archives communales

Constituez votre dossier de documentation précise sur vos archives communales: original du répertoire ou de l'inventaire, plans des locaux et/ou de l'installation de rayonnages, de l'alarme, factures récapitulatives des mesures préventives réalisées, subventions de la Protection des biens culturels, coordonnées du dépôt et de la personne en charge des archives communales, adresse du local provisoire de stockage des archives en cas de sinistre et des responsables locaux en charge du patrimoine, etc.

**Distinguons les archives historiques des archives administratives (archives historiques: décrites dans l'inventaire d'archives, après l'écoulement des DUA et DUL et tri)**

### Pratiquement

- Vous avez estimé au plus juste la valeur financière de vos archives.
- Les mesures préventives réalisées diminuent vraiment les risques de sinistre.
- Une assurance en premier risque d'environ 25% de la valeur vous offre une bonne couverture.
- La prime d'assurance annuelle est attractive.

### Alors, calculez vous-même !

Selon l'exemple précédent, la valeur financière de vos archives varie entre Fr. 280 000.- et Fr. 480 000.-

Vous souscrivez à l'ECA un **premier risque** de **25%** de leur valeur, soit Fr. 70 000.- ou Fr. 120 000.-

Le taux de la prime annuelle s'élève à 2/oo, soit Fr. 140.- ou Fr. 240.-

Si la valeur financière de vos archives est estimée à Fr. 50.000.-

la prime annuelle est de Fr. 100.-

Pour une valeur de Fr. 1 million, la prime serait de Fr. 2.000.-

**Assurer vos archives, c'est vous garantir pour une prime modique une totale tranquillité d'esprit en regard de la valeur de votre Mémoire collective. De nombreuses communes ont déjà fait le pas.**

**Pour souscrire une assurance au premier risque auprès de l'Etablissement cantonal d'assurance contre l'incendie et les éléments naturels (ECA):**

Votre contact :

M. Jacques Levailant, Responsable des réseaux d'agences

Avenue du Général Guisan 56

Case postale 300

CH-1009 Pully

Tél. : 021/ 721.21.21

Fax : 021/ 721.23.18

Courriel : [jacques.levailant@eca-vaud.ch](mailto:jacques.levailant@eca-vaud.ch) ou votre agence ECA de district.

<http://www.eca-vaud.ch>

RP/GC/2007 – GC/juillet 2013